# AIRE D'ETUDE DU VILLAGE DE

REFECTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

Rapport présenté au

Ministère des Transports du Québec

Service de l'environnement

par

Les Entreprises Archéotec, Inc.

Le 31 octobre 1984

Montréal

# TABLE DES MATIERES

Liste des figures et des cartes	11:
Liste des tableaux	i
Fonctions et attributions	•
1.0 INTRODUCTION	. 1
2.0 METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE POTENTIEL	3
2.1 Définitions	3
2.2 Hiérarchisation du potentiel	5
2.3 Documents consultés	7
2.4 Vérification sur le terrain	8
2.5 Cartographie	9
3.0 DONNEES DE BASE	10
3.1 Données environnementales	10
3.1.1 Physiographie et géologie	10
3.1.2 Evénements du Quaternaire	10
3.1.3 Ressources fauniques	16
3.1.4 Caractéristiques de la zone de Aupaluk	19
3.2 Sites archéologiques connus	22
3.2.1 Inspection visuelle de l'aire d'étude	22
3.2.2 Indices du potentiel	23
3.3 Données ethnographiques	28
3.3.1 Cadre historique	28
3.3.2 Activités traditionnelles	30
3.3.3 Structures traditionnelles	31

7.0	ANNEXES	44
6.0	BIBLIOGRAPHIE	41
5.0	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	39
4.0	ZONES DE POTENTIEL	34
	3.3.4 Informations récentes ponctuelles	32

Contract of the Contract of th

# LISTE DES FIGURES ET DES CARTES

FIGURES		
1 Aupaluk, localisation de la zone d'é	átude	2
2 Utilisation du territoire (éléments)		26
CARTES	a:	nnexe
la et 1b Pré-inventaire partiel de la	région de	
Aupaluk (source: Roy et Adams	1984)	1
2 Zones de potentiel (1:20 000)	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	2

### LISTE DES TABLEAUX

# TABLEAUX

1	Rythme du relèvement isostatique au détroit	
	d'Hudson et à la baie d'Ungava	13
2	Climat et limite des forêts en Ungava	14
3	Eléments climatiques actuels	15
4	Ressources fauniques de la région de Aupaluk	18
5	Séquence de l'occupation humaine de l'arctique	
	québécois	24
6	Région de Aupaluk - sites archéologiques	27
7	Caractériatiques des zones de potentiel	37

#### FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

Nembres des Entreprises Archéotec, Inc. ayant participé à la réalisation des études et à la production du rapport:

Responsables du projet

Daniel Chevrier, archéologue

Réal Goulet, géomorphologue

Cartographe

Benoît Gauthier, géographe

Responsable du projet au Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec:

Denis Roy, archéologue

Le Service de l'environnement du ministère des Transports remercie particulièrement l'Institut culturel Avataq, la Société Makivik et la Direction du Nouveau-Québec et Service aux autochtones du ministère des Affaires culturelles pour leur contribution et leur participation aux différentes étapes de la présente étude. L'Institut culturel Avataq a de plus facilité la réalisation de l'étude en mandatant M. Charlie Adams à titre d'assistant de terrain lors de l'étape du pré-inventaire.

#### AUPALUK

#### ETUDE DU POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

#### 1.0 INTRODUCTION

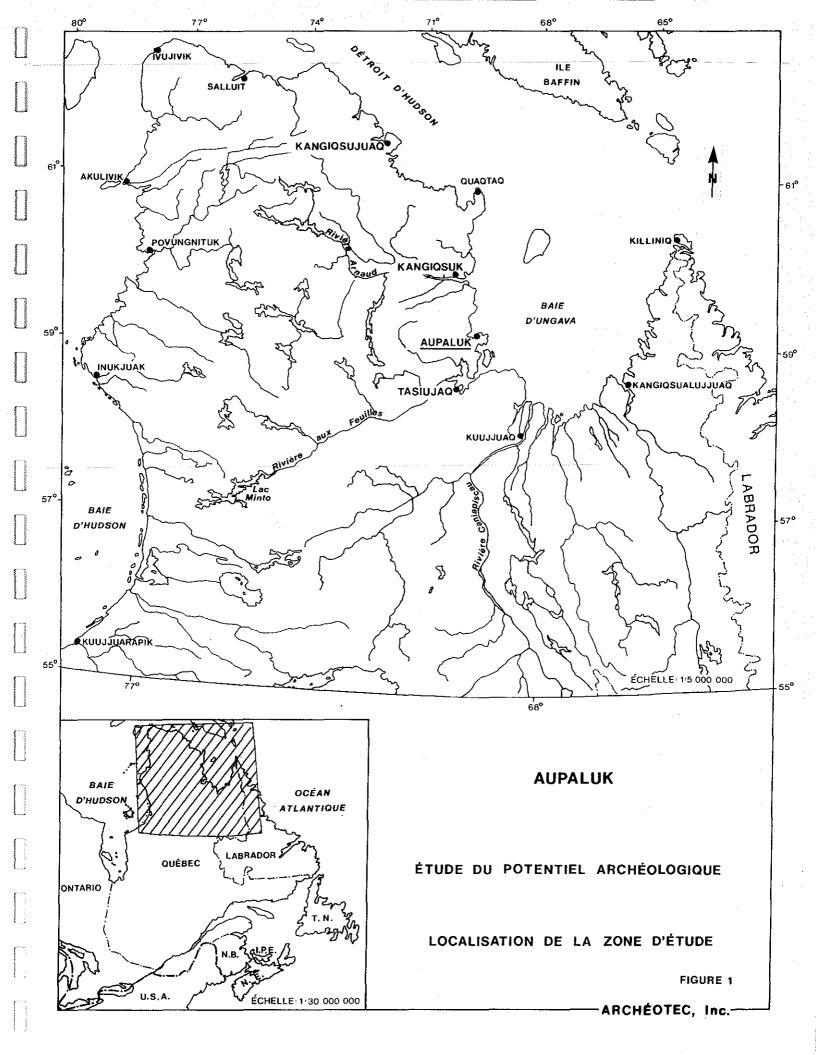
Le 17 juillet 1984, le ministère des Transports du Québec confiait aux Entreprises Archéotec, Inc. le mandat de produire une étude du potentiel archéologique de la région de Aupaluk (côte ouest de la baie d'Ungava). Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires.

Les objectifs de l'étude étaient les suivants:

- procéder à l'étude de potentiel archéologique,
- qualifier et justifier le potentiel archéologique,
- délimiter les aires de potentiel archéologique,
- proposer, le cas échéant, des mesures d'intervention,
- produire le rapport d'étude de potentiel archéologique.

Le territoire à l'étude est compris dans un cercle au rayon de 5 kilomètres dont le centre est Aupaluk (en excluant la zone maritime) tel qu'apparaissant sur la carte topographique Merganser Cove portant le numéro de référence 24N/SE (1:50 000).

Ce rapport fait état des travaux réalisés. Il comprend une section méthodologique (2.0), une description des données de base (3.0), une description ainsi qu'une cartographie au 1:20000 des zones de potentiel (4.0) et des recommandations quant à la poursuite des travaux archéologiques (5.0).



#### 2.0 METHODOLOGIE DE L'ETUDE DE POTENTIEL

#### 2.1 <u>Définitions</u>

Identifier le potentiel archéologique d'une région spatialement restreinte implique de mettre en relation des phénomènes environnementaux et des caractéristiques socio-économiques relatives aux populations humaines qui ont habité et/ou qui exploitent toujours cette région. Le but de cet exercice est de délimiter des zones qui offrent une plus ou moins grande probabilité d'y trouver des vestiges archéologiques. Il est important de percevoir la détermination du potentiel archéologique d'un espace comme la caractérisation d'un milieu changeant à travers le temps et habité par des populations elles-mêmes également changeantes. Par conséquent, la probabilité présumée peut être fonction de divers critères reliés à des moments et/ou à des populations spécifiques, tout comme elle peut l'être de l'ensemble des facteurs.

La hiérarchisation des zones reste donc tributaire de choix plus ou moins arbitraires reliés en grande partie à la connaissance acquise sur les sites archéologiques connus et sur les caractéristiques environnementales. De plus, le critère de base de la détermination du potentiel archéologique d'une région doit être fonction du mode d'adaptation dominant des populations humaines locales: chasse - pêche - cueillette; agriculture; commerce; industrialisation, etc.

Le concept d'utilisation du territoire recouvre deux grandes notions: l'occupation du territoire et l'exploitation

du territoire. La notion d'occupation fait référence aux lieux où des infrastructures (d'habitation, de sépulture, de transport, de conservation, de signalisation) sont érigées, ainsi qu'aux modalités de déplacement. La notion d'exploitation concerne plus particulièrement les ressources (fauniques, végétales, minérales) recherchées par les populations humaines et aux techniques d'acquisition; elle renferme également les qualités octroyées à des secteurs (lieux mythiques, légendaires, religieux, territoire politique).

Bien que la détermination du potentiel archéologique s'attache plus aux lieux reliés aux modalités d'occupation, elle se nourrit fortement des caractéristiques de l'exploitation du territoire.

En ce qui concerne la région de Aupaluk, mot qui signifie "là où c'est rouge" en inuktitut, celle-ci se localise par
58'18' de latitude nord et par 69'36' de longitude ouest sur
la rive sud de la baie Hopes Advance en milieu arctique oriental (côte ouest de la baie d'Ungava). Des populations humaines
occupent ce milieu depuis environ 4000 ans. Le mode
d'adaptation dominant fut toujours relié aux activités de
chasse, de pêche et de cueillette. L'étude du potentiel archéologique cherchera donc à préciser dans quelle mesure la
région immédiate de Aupaluk a pu être occupée au cours de ces
millénaires.

Pour ce faire, les éléments à mettre en relation devront répondre aux questions suivantes:

- 1- A quel moment l'occupation humaine y fut-elle possible?
  - moment de la déglaciation,
  - extension marine post-glaciaire,
  - rythme de relevement du continent,
  - altitudes actuelles par rapport au niveau de la mer.
- 2- Quelles sont les caractéristiques des habitations préhistoriques de la région?
  - analyse des sites archéologiques connus,
  - analyse des formes d'adaptation,
  - analyse des ressources (fauniques, végétales, minérales) de la région.
- 3- Quelles sont les caractéristiques des habitations inuit historiques et récentes de la région?
  - analyse des données ethnographiques,
  - analyse des ressources.

#### 2.2 Hiérarchisation du potentiel

Le territoire sera découpé en zones représentant trois classes de potentiel: fort, moyen, faible. Ce découpage est fonction de la densité des lieux habitables, de laquelle découle la probabilité de découvrir des sites archéologiques.

Les zones à fort potentiel présentent un ensemble structuré de caractéristiques biophysiques permettant ou favorisant l'occupation humaine ancienne ou récente. La probabilité d'y découvrir des sites archéologiques peut donc être considérée comme grande. Toute la superficie de la zone a une valeur similaire. Il s'agit de zones où, par exemple, le drainage, l'accessibilité, la sécurité, la présence de matériaux (pierres et bois pour l'érection et le chauffage de l'habitation) et d'eau potable sont optimisés; l'abondance des ressources

fauniques joue également un rôle important bien que pas toujours essentiel.

Les zones à moyen potentiel ne recèlent qu'une partie des caractéristiques recherchées par les populations humaines. Ces zones peuvent correspondre à des lieux possibles d'activités spécialisées, à des lieux modifiés naturellement au cours des derniers millénaires mais qui ont pu offrir de bons emplacements pour l'habitation à certaines époques, ou encore à des lieux à incidence religieuse, mythique ou légendaire. La probabilité d'y découvrir des vestiges est donc plus faible que dans les précédentes. Il s'agit souvent de zones où seule l'intervention archéologique sur le terrain pourra préciser des lieux, restreints à l'intérieur de la zone, qui comportent un fort potentiel. On peut donc qualifier les zones à moyen potentiel d'amalgames de petites zones à fort potentiel isolées les unes des autres, et de zones à faible potentiel.

Les zones à faible potentiel ne comportent pas d'éléments permettant de postuler qu'elles aient pu être choisies par des groupes humains pour y habiter. Cette caractérisation reste problématique puisque basée sur des interprétations. En ce sens, il ne faut pas exclure la possibilité que des vestiges archéologiques puissent être trouvés à certains endroits. Par exemple, les falaises seront généralement exclues des zones à potentiel archéologique; elles peuvent cependant receler des abris sous roche ou des cavernes non discernables sur photographies aériennes, ou encore des lambeaux de terrasse ou

de sédiments peu perceptibles. De même, l'exclusion des tourbières comme zones à potentiel est surtout tributaire des difficultés de vérification (on sait en effet que des tourbières peuvent être habitées en hiver mais lors des inventaires archéologiques, il est presque toujours impossible de faire des vérifications). Il y a donc lieu d'effectuer quelques inspections visuelles, sur le terrain, afin de valider le faible potentiel.

Nous ne tenons pas compte des modifications anthropiques récentes dans la détermination du potentiel à moins que ces interventions n'aient complètement oblitéré la surface originale du sol.

#### 2.3 Documents consultés

Les données archéologiques (section 3.2) et environnementales (section 3.1) ont été colligées ainsi que les informations ethnographiques et ethnohistoriques (section 3.3). La plupart de ces informations proviennent de publications dont on trouvers la liste en bibliographie. L'identité des sites archéologiques (code Borden) suit celle de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ministère des Affaires culturelles). Les photographies aériennes à l'échelle du 1:15 000 ont été analysées ainsi que les cartes topographiques en vue d'identifier les caractéristiques géomorphologiques. Les informations colligées par MM. Denis Roy et Charlie Adams lors d'un séjour récent (27 juin 1984) ont également été intégrées;

les informateurs rencontrés sont Sammy Anaatak et Charlie Gordon.

#### 2.4 <u>Vérification sur le terrain</u>

Bien que dans le cadre de cette étude nous n'ayons réalisé aucune vérification sur le terrain, nous avons bénéficié des travaux récents de Roy et Adams (1984). Les renseignements qu'ils ont colligés apparaissent aux sections 3.2.1 et 3.3.4. Nous présentons ici le cadre de ces travaux tel qu'explicité par D. Roy.

Le 27 juin 1984, une inspection visuelle de certaines parties de l'aire d'étude fut pratiquée par Denis Roy, archéologue au Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec, assisté par monsieur Charlie Adams, Inuk du village d'Inukjuak, tous deux mandatés par l'Institut culturel inuit Avataq et par le ministère des Transports du Québec. Cette inspection avait d'abord comme objectif d'évaluer de façon générale l'importance du potentiel archéologique de l'aire d'étude et plus précisément des espaces susceptibles d'être directement touchés par les travaux des infrastructures aéroportuaires.

D'autre part, toujours en rapport avec les futures infrastructures aéroportuaires, cette démarche avait pour but de sensibiliser et d'informer la population locale, par le biais du conseil municipal, des démarches en cours et à venir concernant le patrimoine archéologique susceptible d'être présent à l'intérieur de l'aire d'étude.

activités d'inspection visuelle Les comprenaient premièrement une collecte de renseignements d'informateurs locaux surtout représentés par un certain nombre d'anciens du village et par des membres du conseil municipal. La collecte des renseignements fut réalisée par l'utilisation d'un document de référence en onze points présenté aux informateurs inuit. Ce document visait à faire ressortir les connaissances des informateurs relativement aux aspects archéologiques et ethnohistoriques de l'aire d'étude et plus précisément les points touchant les structures et objets archéologiques, les sources de matériaux lithiques, les lieux de chasse et de pêche traditionnels, la toponymie, ainsi que les lieux événementiels. Chaque point comprenait une liste précisant ou détaillant ceux-ci. Tout autre renseignement fourni par les informateurs locaux ou par

population locale en général était consigné et cartographié. Dans la mesure du possible, ces informations étaient par suite corroboréees par une inspection visuelle. De plus, prévus pour l'installation des infrastructures aéroportuaires étaient en général systématiquement marchés afin de détecter de façon visuelle des sites archéologiques possiblement directement ou indirectement affectés par la du projet de construction. réalisation Chaque archéologique visualisé a fait l'objet d'une localisation cartographique et/ou sur photographie aérienne, sommaire et (jusqu'à la réalisation d'une temporaire éventuelle reconnaissance archéologique systématique sur le terrain).

#### 2.5 Cartographie

La carte de potentiel (annexe 2) est à l'échelle du 1:20 000. La base cartographique est un agrandissement partiel de la carte topographique au 1:50000.

Toutes les informations pertinentes concernant les sites archéologiques ou certaines modalités de l'occupation et de l'exploitation du territoire y sont également consignées.

#### 3.0 DONNEES DE BASE

#### 3.1 Données environnementales

#### 3.1.1 Physiographie et géologie

La région immédiate de Aupaluk s'inscrit dans l'unité physiographique des "Collines du Labrador" qui longe la
côte ouest de la baie d'Ungava. Ces collines sont composées de
roches volcano-sédimentaires; les strates plissées et faillées
forment une série de collines et de vallées orientées nordnord-ouest dont l'altitude atteint 360 mètres. L'unité géologique est la "Fosse du Labrador" appartenant à la province
géologique de Churchill; cette formation précambrienne est
d'âge aphébien (2000 millions d'années) (Québec 1983).

Sur la côte ouest de la baie d'Ungava cette formation confère à l'ensemble une configuration assez échancrée avec présence de baies larges, d'îles rocheuses et de collines abruptes. L'influence glaciaire et marine y est cependant fortement marquée.

#### 3.1.2 Evénements du Quaternaire

Entre 8000 et 7500 ans, l'inlandsis laurentidien, évoluant radialement à partir de la région sud-ouest de Kuujjuak occupait la région de Aupaluk; sa direction d'écoulement
était SW-NE (N55'E) comme l'attestent les différentes marques
glaciaires encore visibles sur la roche en place. Au retrait
graduel de la calotte glaciaire succéda immédiatement la transgression marine d'Iberville qui atteignit l'altitude maximale
148 mètres au-dessus du niveau actuel il y a 7500-7000 ans

dans la région de Aupaluk. Le retrait de la mer, concomitant au soulèvement isostatique (remontée du continent), se fit à un rythme plus ou moins régulier (tableau 1). Il y a 5000 ans par exemple, la mer se trouvait à environ 30 mètres au-dessus de son niveau actuel alors qu'il y a 2800 ans son niveau atteignait 10-12 mètres au-dessus de l'actuel (Lauriol et alii 1979). L'influence marine est très importante dans la région puisqu'elle est à l'origine des dépôts meubles (cordons littoraux, flèches littorales, plages, terrasses étagées) formant les lieux choisis par les populations humaines pour y installer leurs habitations (voir 3.3.2).

Le village actuel de Aupaluk se trouve à une altitude variant entre 6 et 10 mètres; la piste d'atterrissage
proposée s'étend entre les altitudes 30 et 35 mètres. La zone
du village fut donc habitable depuis environ 2500 ans, celle
de la piste depuis environ 5000 ans.

Le climat a connu des fluctuations au cours des millénaires qui ont suivi le retrait du glacier. Bien que la végétation de toundra fut présente très tôt dans la région après le retrait du glacier et de la mer (Richard 1981), ces fluctuations climatiques ont pu avoir des influences sur l'abondance des ressources fauniques et végétales. Le tableau 2 donne un aperçu de ces changements. Les fluctuations climatiques se sont manifestées, dans la région de Aupaluk, entre autres dans des changements du couvert végétal: toundra

herbeuse d'abord, puis toundra arbustive dense, retour à une toundra arbustive ouverte et très ouverte (Richard 1981). Ces fluctuations climatiques peuvent avoir influencé la densité de certaines espèces animales mais non leur présence. En ce sens cela a pu avoir des conséquences sur les formes d'exploitation utilisées par les populations humaines. Il faut toutefois mentionner que les connaissances sur l'évolution de la faune ne sont pas assez précises pour que nous puissions élaborer sur des conséquences opérationnelles.

Au tableau 3, quelques éléments climatiques actuels sont indiqués. Les conditions des glaces et les marées influencent considérablement les activités des Inuit. Elles jouent également un rôle important dans le choix des lieux d'habitation (voir 3.3.2). Or, il semble que l'amplitude des marées et la direction des courants soient restées relativement constantes au cours de toutes les phases de la mer d'Iberville et de la baie d'Ungava (Gangloff et alii 1976).

Le choix de l'emplacement d'un lieu d'habitation tiendra compte de la longueur de l'estran, de la force du courant
du flux et du reflux (dans les baies et les rivières notamment), de l'accumulation des glaces printanières lors du dégel. Selon la qualité de la glace, les moyens de transport
(embarcations et traîneaux) pourront ou non être utilisés.
Même s'il dut y avoir des fluctuations quant à l'épaisseur de
la glace ou à la durée du gel, au cours des quatre derniers
millénaires, on peut supposer que l'influence de ces facteurs

fut le plus souvent ponctuelle; il ne nous est pas possible par ailleurs d'évaluer une telle influence sur un secteur restreint.

Tableau 1: RYTHME DU RELEVEMENT ISOSTATIQUE AU DETROIT D'HUDSON ET A LA BAIE D'UNGAVA

	•	Années	avant	aujour	d'hui			:		
Détroit d'Hudson	LATITUDE N	9000 8000 7000	6000	5000	4000	3000	2000	1000	0	
Région de Kangiqsujuaq	61 <sup>°</sup> 31'	110-120	40	20	15	9	5	2	<u>-</u>	déglaciation limite marine
Baie d'Ungava	•							·		
Région de Kangiqsuk	60 <sup>0</sup> 01'	<b></b> -	72	27	17	12	8	6	5	déglaciation limite marine *
Région de Aupaluk	59 <sup>0</sup> 18'	 148	78	29	19	12	8	6	5	déglaciation limite marine *
Région de Tasiujaq	58 <sup>0</sup> 42'	 155	80	32	20	12	8	6	5	déglaciation limite marine *
							÷			

Notes: la limite marine est en mètres au-dessus du niveau moyen de la mer

Sources: Andrews and Kyler 1977; Gangloff, Gray et Hillaire-Marcel 1976; Lauriol, Gray, Hétu et Cyr 1979.

<sup>\*</sup> l'altitude de la limite marine comprend la hauteur moyenne des hautes eaux

# Tableau 2: CLIMAT ET LIMITE DES FORETS EN UNGAVA (Rivière aux Feuilles)

•	
Age A.A.	
5300	Début de l'afforestation par le mélèze
5000-3500	Végétation de toundra -phase d'afforestation -températures égales ou inférieures à l'actuelle -conditions écologiques défavorables à la croissance des conifères
3500-2700	Extension de la limite nord du mélèze -températures plus élevées que l'actuelle -maximum d'arbres vers 3000 A.A.
2700-2050	Régression de la limite des arbres -températures plus basses que l'actuelle -paysage plus ouvert
2050-1300	Extension de la limite nord des arbres -climat plus favorable que l'actuel
1300-125	Positionnement de la limite actuelle -légère régression entre 600-250 A.A.

(Source: Gagnon et Payette 1981)

A.A.: avant l'actuel

Tableau 3: ELEMENTS CLIMATIQUES ACTUELS

		CONDI	rions d'ei	NGLACEMEN'	r		MAREES	TEM	PERAI	URE	JOURS
		gel	<u></u>		dégel		amplit	mov	enne	°c .	SANS
Détroit d'Hudson	lacs	<u>rivière</u>	mer	lacs	rivi	mer	maxi.		<u>juil</u>		GEL
Région de Kangiqsujuaq	l nov 10 nov	20 nov 1 déc	l déc 15 déc	après 1 juil	après 20 jui	avant 15 juil	10m	<b>-</b> 7	7	-25	20
Baie d'Ungava											
Région de Kangiqsuk	l nov 10 nov	20 nov 1 déc	15 nov	20 jui 1 juil	10 jui 20 jui	31 juil	llm	-7,5	7	-23	40
Région de Aupaluk	1 nov 10 nov	20 nov 1 déc	15 nov	20 jui 1 juil	. –	31 juil	1.2m	-4	10	-24	60
Région de Tasiujak	avant l nov	20 nov 1 déc	15 nov	20 jui 1 juil	l jui 10 jui	15 juil	16-18m	-4	10	-24	60

Source: Québec 1983

#### 3.1.3 Ressources fauniques

On considère généralement que la faune disponible à la fin du XIXe siècle correspond à celle qui fut accessible aux populations humaines depuis au moins 5000 ans (Rocheleau 1982). Le tableau 4 présente quelques caractéristiques de cette faune en fonction de la disponibilité. Ce facteur correspond aussi bien à la densité de la population en saison qu'à son accessibilité. C'est en hiver (novembre à mai) que les ressources sont les moins nombreuses et les plus difficiles d'accès.

Il est certain qu'on ne peut prétendre à une adéquation parfaite entre la densité et la disponibilité des ressources fauniques de la fin du XIXe siècle et celles des millénaires précédents. Il y eut sans doute des fluctuations dans la densité de certaines espèces et des modifications dans leur comportement habituel à différentes époques. D'autres éléments, comme les facteurs technologiques, empêchent de supposer que les populations humaines arctiques ont de tout temps exploité les mêmes espèces animales de façon similaire. La simple baisse du niveau des mers a nécessairement influencé les comportements locaux des mammifères marins, des mollusques et des poissons. Tout comme la variation de la densité du couvert arbustif a pu jouer sur la densité de certaines espèces animales terrestres.

Compte tenu des énormes lacunes dans la connaissance de l'évolution de la faune, il ne nous est pas possible de préciser les conséquences de telles modifications. Etant donné

cependant la concordance générale des lieux occupés à travers l'époque préhistorique, on peut supposer que la distribution de la faune a conservé une certaine régularité (mais non une stabilité). C'est pourquoi les informations du tableau 4 peuvent refléter une certaine réalité préhistorique même si elles sont basées sur des modalités historiques.

TABLEAU 4: RESSOURCES FAUNIQUES DANS LA REGION DE AUPALUK

	Dis	ponibil	ité		Import	ance pr	Inuit
				print.		moyen.	
				F-2000	3		
Mammifères terrestres							*
Caribou	M	F	F	F	х		•
Ours arctique	Fa	Fa	Fa	Fa		×	
Renard	Fa	F	F	M		Х	
Lièvre arctique	M	M	M	M	х		*
Loutre	Fa	Fa	Fa	Fa			x
Vison	Fa	Fa	Fa	Fa			X
Mammifères marins						•	
Phoque annelé	M	F	F	М	X		
Phoque à harpe	ra Fa	Fa	Na	Na	^	х	
Phoque barbu	r a M	ra M	M	M	X	^	
Phoque moucheté	rı Fa	rı Fa	ra Fa	ra Fa	^	x	100
Morse	F	F	M		•	^	
	r F	F	ra Fa	M M	X X		
Béluga Narval	=	Fa	ra Fa	ra Fa	Α.		v
Marsouin	Fa						X
	Fa	Fa	Fa	Fa			X
Baleine	Fa	Fa	Fa	Fa			X
Qiseaux							
Lagopède	F	F	F	F	Х		, a
Guillemot	М	M	Fa	W	^	X	
Harfang des neiges	Fa	Fa	Fa	Fa		X	5
Canard	F	F	Na	F	χ .	~	
Huard	M .	Fa	Na	Fa			Х
Sterne	м	Fa	Na	Fa	•		X
0ie	M	F	Na	F	x		
Goéland	F	M	Na	M	А	х	
oocidiid	•	••	па	**			
Poissons				•			
Omble chevalier	F	F	F	F	X		
Truite rouge	F	F	F	F	x		
Touladi	F	F	F	F	x		
Omble de fontaine	M	M	M	M	•	X	
Saumon	M	M	Fa	F	X		
Corégone	M	M	M	M		X	
Chabot	Fa	Fa	Fa	Fa			Х
Morue de roche	M	Fa	Fa	M			X
Wollusques	•			•			
Moule	F	M	Fa	М		•	X
Palourde	F	M	Fa	M	**		X
Bigorneau	F	M	Fa	M			X
21901 Head	1.	11	·u				

M: moyenne Fa: faible

Source: Vézinet 1982

#### 3.1.4 Caractéristiques de la zone de Aupaluk

Sur le plan géomorphologique, la région de Aupaluk a très peu évoluée depuis 5000 ans. Dans l'ensemble la zone côtière est constituée d'une succession de caps d'altitudes modestes (environ 20 mètres) et d'anses profondes. La plus importante, Funnel Cove, dont la rive est abrite le village, constitue l'exutoire naturel du ruisseau Voltz.

De la rive actuelle vers l'intérieur on découvre un relief qui s'élève doucement et de façon régulière jusqu'à une altitude ne dépassant guère 75 mètres à l'extrémité sud de la zone d'étude. A partir de Point Range ou de la colline Apex par exemple, on remarque d'abord une rive échancrée farcie de sédiments marins (sables, graviers, galets) et d'apports glaciels (galets et blocs) hétérométriques. Viennent ensuite une série de flèches et de cordons littoraux bien délimités, et visibles sur photographies aériennes, qui recouvrent en discontinuité la roche en place. Des zones humides et tourbeuses ponctuées de très nombreux lacs aux formes irrégulières occupent principalement le replat perché entre 15 et 35 mètres. Là des oiseaux migrateurs s'arrêtent préférentiellement au cours de leur périple, ce qui confère à la zone une valeur inestimable quant aux activités cynégétiques des Inuit.

Plus à l'intérieur, des terrasses marines aux rebords échancrés dominent le paysage aux altitudes 40-45 mètres et 60-70 mètres. Datées respectivement de 5000 ans A.A. et de 5800 ans A.A., ces terrasses sont régulièrement parcourues de lacs, de petits ruisseaux et de rivières qui incisent les

.

sédiments marins. La roche en place apparaît par endroits mais, règle générale, les dépôts marins masquent la quasitotalité de cette zone de basses terres. Les dépôts atteignent facilement 10 mètres de profondeur et présentent la succession suivante (coupe stratigraphique prise au sud du village d'Aupaluk):

surface

0,2 m de sable grossier (non fossilifère)

3,0 m de sable fin fossilifère

0.3 m de sable fin

0,5 m de galets et graviers fossilifères

2,5 m de graviers avec lentilles de sable (très fossilifère)

5,0 m de sable et d'argile gris pâle (non fossilifère)

base: roche en place

(SOURCE: Lauriol et alii 1979:196)

Pour sa part, le ruisseau Voltz au tracé caractéristique en baionnette découpe en terrasse les anciens dépôts de la mer d'Iberville au sud de Aupaluk. Reconnue pour la pêche, cette rivière constitue un axe important donnant accès à l'intérieur des terres pour la chasse au caribou (par exemple). En outre, ce ruisseau Voltz a vu, au cours des derniers millénaires, son débit diminuer et son lit se rétrécir; l'attrait qu'il offrait devait être plus grand à ces époques.

En ce qui a trait au potentiel archéologique de l'aire d'étude, nous constatons qu'elle est habitable depuis plus de 5000 ans sur les terrasses élevées, que la formation de la

baie Hopes Advance est également très ancienne, que la succession des terrasses marines est le phénomène physique le plus important, et que les conditons générales d'accès aux ressources fauniques sont demeurées similaires. Cette dernière affirmation doit évidemment être relativisée pour tenir compte de l'influence des fluctuations climatiques locales, mais il appartient davantage aux connaissances archéologiques d'apporter des réponses.

Constant of the last

#### 3.2 Sites archéologiques connus

Peu de recherches ont été effectuées dans cette région. Les informations recueillies sur les cinq sites répertoriés sont de plus assez maigres (tableau 6). Des occupations dorsétiennes, thuléennes, historiques et récentes sont attestées (tableau 5).

Les cinq sites se trouvent en milieu côtier (riverain ou insulaire) à la sortie de la baie Hopes Advance (figure 2). Bien qu'il ne semble pas y avoir correspondance géographique entre les sites des différentes périodes (sauf pour un site: IiEj-1 sur l'île Alle), il serait prématuré d'y voir une signification économique. Nous n'avons pas d'informations sur l'emplacement géographique précis de ces sites sinon qu'ils se trouvent à une altitude variant entre 5 et 30 mètres, et que la distance à la mer apparaît assez grande; l'influence de la marée semble importante.

Compte tenu de ces quelques indices, il faut tout de même retenir que l'occupation humaine de la zone de Aupaluk doit être perçue comme très ancienne.

#### 3.2.1 Inspection visuelle de l'aire d'étude

Cette section est tirée entièrement de Roy et Adams 1984.

Les activités de vérification visuelle et de collecte d'informations auprès d'informateurs locaux ont été pratiquées le 27 juin 1984.

De façon générale, à la suite de la visite du secteur, le potentiel semble très bon: secteurs de cordons littoraux, petits lacs, affleurements rocheux, et surtout des champs de blocs qui sont très recherchés pour les caches à viande,

tombes et cercles de tentes.

L'emplacement de la future piste est dans l'ensemble situé dans un endroit de faible potentiel: terrain très humide. La visite systématique de cet emplacement, du pourtour des petits lacs et des cordons littoraux apparents, n'a révélé aucune trace d'occupation ancienne ou récente.

Au sud-est de la future piste, sur un étroit replat adossé à la colline de roc (extrémité sud de la colline) qui est à l'est du village, nous avons pu observer un site qui semble fort intéressant. Celui-ci est représenté par une structure de blocs de forme circulaire et qui semble contenir une structure intérieure de même forme. La structure est bien définie et semble ancienne. Quelque peu à l'ouest de cette structure (10m) un alignement de blocs est visible en surface juxtaposé à un dépression dans le sol; il pourrait s'agir d'une deuxième structure également ancienne.

Tout le secteur à l'ouest de Range Point sur les niveaux 50 et 100 pieds semble propice à l'habitat. Sur le niveau de 100 pieds, au nord du village, près des réservoirs de pétrole il semble d'ailleurs y avoir des emplacements de tentes en bordure de la terrasse; ceux-ci sont toutefois possiblement des formes naturelles.

Près du rivage, au sud-ouest du village, à l'ouest de la future piste, des ilôts de champs de blocs (glaciels?) semblent avoir été intensément utilisés; on y voit de nombreuses caches à viande, des cercles de grandes et petites dimensions; certains emplacements, situés près du chemin construit par les gens du village, ont été vraisemblablement perturbés par des gens; d'autres emplacements qui semblent anciens ont été réutilisés pour des camps plus récents.

#### 3.2.2 Indices du potentiel

A partir de ces quelques informations, on peut supposer que les terrasses marines, la présence de lacs et d'une rivière (la Voltz) offraient des attraits pour les populations préhistoriques. La baisse du niveau de la mer a passablement transformé les dimensions de la baie Hopes Advance. Par conséquent, les zones de potentiel seront relativement étalées et pourront se retrouver assez loin du rivage actuel.

TABLEAU 5: SEQUENCE DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ARCTIQUE QUEBECOIS

Année A.A. O	PALEOINUIT/NEOINUIT	<b>1</b> —
250	/ NEO	THULEENINUIT
500	UIT,	
750	NIOE	i ULEE
1000	PALE	PREDORSETIEN DORSETIENTEDORSETIENTHU
1250		 
1500		
1750		i
2000		 
2250	_	<u> </u>
2500	NEOTUNNIT	TIEN
2750	OTO	ORSE
3000	Z.	
3250	⊢	I EN
3500	INN	ORSE.
3750	PALEOTUNNIT	PRED
4000	PAL	_
4250		
4500		

Sources: McGhee 1978 Plumet 1982

Plumet 1983

<u>INUIT</u>(descendants des Thuléens) technologie:accentuation de la présence du métal habitations:tentes. igloos, multifamiliales subsistance:orientation maritime terrestre THULEEN (origine de l'Alaska) technologie:grande diversité arc, lance, harpon traîneaux à chien embarcation: kayak et umiak habitations:semi-souterraines très élaborées; familiales subsistance:orientation maritime très marquée (dont chasse à baleine) <u>PORSETIEN</u> (évolution locale du prédorsétien) technologie:couteaux d'ardoise polie; pointes à encoches; similiburins lampes et récipients stéatite perforations incisées dimensions plus grandes arc et flèches presque absents embarcation: kayak habitations: semi-souterraines, élaborées; longues maisons subsistance: orientation maritime marquée foisonnement artistique PREDORSETIEN (origine de l'Alaska) technologie:très petits outils lithiques (burins très importants) couteaux en pierre polie têtes de harpons en 08; aiguilles à chas foré lampes en stéatite (rares) arc et flèches embarcation: non connue habitations:peu élaborées; tentes retenues par pierres

peut-être igloos

terrestre

et

subsistance:orientation

maritime

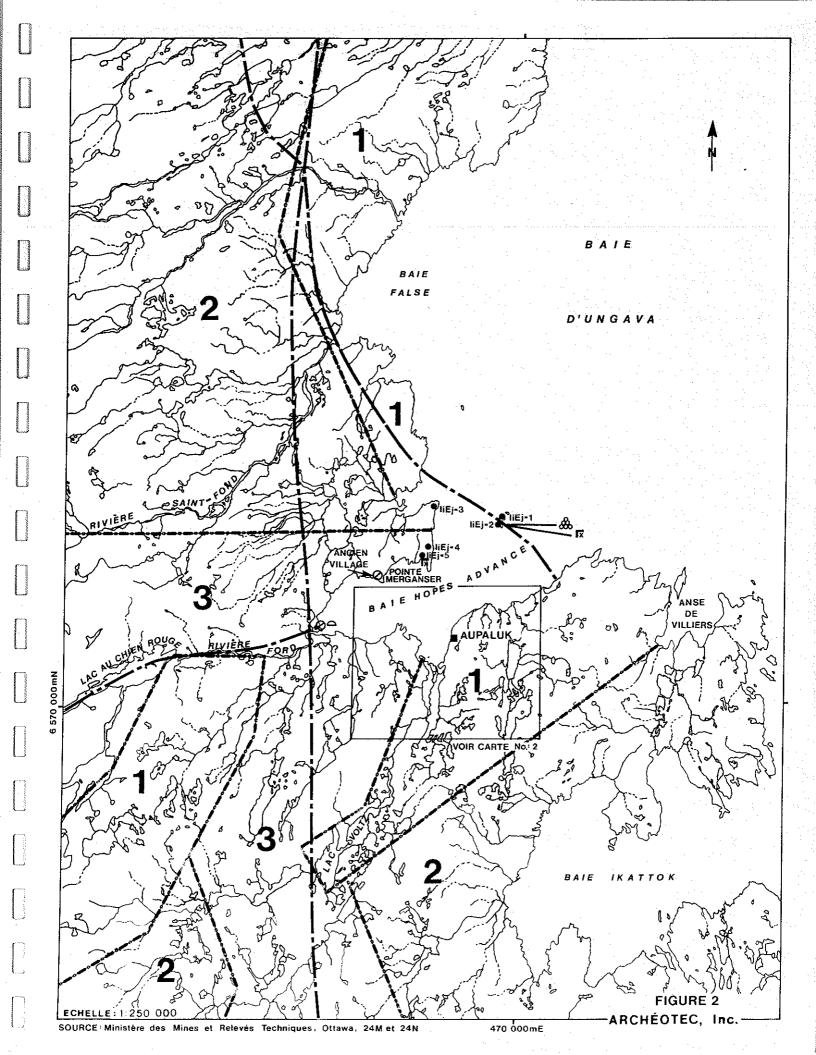


Tableau 6: SITES ARCHEOLOGIQUES DANS LA REGION DE AUPALUK

SITE	rien		DISTANCE	EMPLACEMENT	L	ENS CULTU	RELS
		(en mètres port à la			Dorsétien	Thuléen	Historique
IiEj-l	île Alle	5	50?		x	x	
IiEj-2	île Alle	15	100?		х		
IiEj-3	Pointe	5	50?				x
IiEj-4	Pointe Breakwater	30	250?	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	x		
IiEj-5	Anse Merganser	5-10	50?	fond d'anse		Х	

Sources: Plumet, 1980; Rocheleau 1982

#### 3.3 Données ethnographiques

#### 3.3.1 Cadre historique

La région de Aupaluk et la baie Hopes Advance en particulier font partie des lieux traditionnels inuit. Bien que la baie Hopes Advance doit être assimilée, historiquement, à une étendue d'eau plus vaste que son cadre actuel, le coeur du territoire des Aupalummiut semble avoir toujours été la région actuelle de Aupaluk.

L'ouverture du village actuel ne date que de 1975 (Québec 1983;134) et il ne semble pas y avoir jamais eu installation d'un poste de traite (les postes de Leaf Bay, Fort Chimo et Payne Bay étaient facilement accessibles). L'ancien village se trouvait sur la rive nord de la baie Hopes Advance.

Selon le missionnaire morave Haven, on comptait 20 habitations dans cette région en 1773 (Taylor 1975). Vézinet (1982) considère l'évaluation démographique de Taylor (200 personnes) comme excessive puisque les chiffres auxquels elle parvient pour 1890 sont de l'ordre de 50 personnes au maximum; même si on tient compte des pertes dues aux épidémies et aux famines, l'estimation de 200 personnes serait encore trop élevée.

A la période historique, le caribou, les phoques, le béluga et l'omble chevalier étaient des ressources abondantes et activement exploitées par les Aupalummiut.

Le caribou faisait l'objet de chasses intensives à deux moments de l'année. A l'automne (septembre), lors des migrations, les Inuit se rendaient à l'intérieur des terres, prin-

cipalement dans la règion du lac Faribault (à environ 140 kilomètres de la côte) pour le capturer en grand nombre (Vézinet 1980). D'autre part, un troupeau de caribous passait l'hiver (décembre à mars) près de la côte entre Aupaluk et Tasiujaq (Vézinet 1982); la chasse était intensive surtout au début et à la fin de cette saison.

En hiver et au printemps (de décembre à mai), les phoques annelé et barbu étaient nombreux le long de la côte (banquise) immédiatement au nord de Aupaluk. Le béluga a semble-t-il toujours connu une forte densité de la fin du printemps jusqu'à la fin de l'été dans les régions de Aupaluk et de Tasiujaq.

Les lacs et rivières de l'intérieur sont très poissonneux. L'omble chevalier était capturé en grand nombre lors de ses migrations mais principalement à l'automne, au retour dans les rivières. On note d'ailleurs qu'un barrage à poissons était utilisé, à proximité du village actuel, sur la rivière Voltz (Vézinet 1982) (voir carte de potentiel:annexe 2). L'omble chevalier était recherché toute l'année. Il en est de même du touladi. Par ailleurs, le saumon pouvait être capturé lors de sa migration estivale.

Les oies et les canards nichaient dans la région et constituaient des proies recherchées, du printemps à l'automne.

Compte tenu de ces quelques informations, on peut supposer que la zone immédiate du village de Aupaluk a pu attirer des groupes de chasseurs à toutes les époques. D'autre part, en fonction des ressources disponibles et des conditions d'englacement, il semble que cette zone a dû être principalement occupée en été et à l'automne.

#### 3.3.2 Activités traditionnelles

De façon générale, on peut caractériser les modalités de l'occupation du territoire en ces termes.

En hiver (novembre à mai), c'est la chasse aux mammifères marins (phoques et morses) et la pêche qui dominent les activités de subsistance. Les sites sont essentiellement côtiers ou insulaires. Il est cependant important que des eaux libres de glace soient à proximité du site, ceci afin de faciliter la prise des phoques. C'est pourquoi les lieux choisis coincident avec les caps, les pointes et les îles au large. Un lac poissonneux dans les environs est un attrait supplémentaire. La protection contre les vents du secteur ouest (NO, O, SO) constitue également un facteur important.

Au printemps (mai à juillet), la même portion de côte est occupée mais le campement sera déplacé près d'endroits qui se libèrent des glaces le plus rapidement. La proximité des rivières poissonneuses est un facteur déterminant. Ce sont encore les pointes et les îles qui offrent les meilleurs emplacements.

En été (juillet à septembre), les campements seront ins-

tallés préférablement à l'entrée des baies et des anses, près de sources d'eau douce; le choix déterminant est tributaire de la localisation des différentes ressources fauniques recherchées. La pratique de la chasse au caribou à l'intérieur faisait en sorte que le milieu côtier était passablement déserté entre la fin d'août et le début d'octobre.

En automne (septembre à novembre), le fond des baies est préféré à d'autres emplacements afin d'utiliser la glace qui s'y forme plus rapidement (ce qui facilite la chasse aux mammifères marins).

Certains Inuit avaient une forme d'exploitation plus axée sur l'acquisition des ressources de l'intérieur, mais nous ne nous y attarderons pas ici.

#### 3.3.3 Structures traditionnelles

Les habitations traditionnelles sont au nombre de trois: l'iglou en hiver, la tente en été et la tente aux parois de neige au printemps et à l'automne. L'aménagement intérieur comprenait des plate-formes surélevées servant de litière, de support (lampe, nourriture).

"Iglous et tentes étaient dressés ordinairement sur le rivage, non loin de la ligne des hautes eaux, et donnaient sur le sud-est. Tous les mois environ, les tentes étaient changées de place et les iglous reconstruits un peu plus loin ..." (Saladin d'Anglure 1967: 90).

Les différentes constructions, en pierre, autres que les

habitations, comprenaient des pièges à renard, des caches de nourriture, des supports à umiak, des cairns-balises, des sépultures.

L'iglou avait un diamètre de 4 mètres et abritait en général deux familles (10 personnes en moyenne). La tente recevait en moyenne 5 à 6 personnes. Compte tenu du nombre de personnes qui composait la bande des Aupalummiut nous postulons qu'en hiver il pouvait y avoir environ 6 habitations sur le territoire et le double en été.

## 3.3.4 Informations récentes ponctuelles

Lors de leur séjour récent sur le terrain, Roy et Adams ont pu rencontrer deux informateurs inuit: Sammy Anaatak et Charlie Gordon. Les renseignements obtenus sont présentés ciaprès.

De nombreux objets (artefacts) sont occasionnellement trouvés le long de la côte. Près du futur dépotoir municipalil y a plusieurs tombes qui devront être déplacées; ces tombes sont celles d'Inuit qui vivaient encore dans les iglous.

L'emplacement actuel du village d'Aupaluk existe depuis 1978. Les Inuit d'Aupaluk sont en général tous originaires de la baie Hopes Advance. Selon un informateur, le plus ancien village était, de mémoire d'homme, à l'ouest de Merganser Point.

La rivière Voltz est utilisée comme voie de pénétration vers l'intérieur des terres et on y pratique actuellementt encore la pêche tout comme cela se faisait lorsque le village était à Merganser Point. La rivière qui mêne au lac Red Dog était aussi utilisée pour la pêche et l'est encore aujourd'hui. On l'utilise aussi comme voie de pénétration vers l'intérieur des terres. Par l'accès de la rivière Voltz, les Inuit pouvaient se rendre jusqu'à Chimo et pratiquaient la pêche et la chasse au caribou sur son parcours.

Plusieurs emplacements de stéatite sont connus à proximité du village (localisation non précisée). Aucune source de quartz ou de quartzite n'est connue dans le secteur.

Aucune gravure de signes ou de figures n'est connue dans le secteur. L'endroit mystérieux noté par un des informateurs correspond à un lieu où des individus inconnus apparaissent et disparaissent mystérieusement.

### 4.0 ZONES DE POTENTIEL

Une étude (Rocheleau 1982) a montré qu'on pouvait faire des rapprochements entre les sites dorsétiens et les sites inuit historiques en fonction de l'emplacement géographique. D'autre part, dans la région de Aupaluk, le nombre de sites est trop restreint pour que l'on puisse proposer une adéquation géographique des sites de différentes périodes. Toutefois, étant donné que le milieu physique n'a pas beaucoup changé au cours des 5000 dernières années (sauf en ce qui a trait à la baisse du niveau marin), on peut, sans réduire les réalités préhistoriques et historiques sous un même dénominateur commun, supposer que les caractéristiques physiques de l'environnement ont exercé, à travers les âges, le même attrait pour les groupes humains.

L'argumentation sur les critères de choix des zones de potentiel peut donc s'appliquer à toute la séquence d'occupation de la région de Aupaluk.

Nous avons retenu cinq ensembles environnementaux dans la catégorie des zones à fort potentiel:

- les anses marquées par des dépôts meubles: cordons littoraux de sables et graviers marins réentaillés parfois par le fluviatile;
- les pointes à surface sub-horizontale recelant des dépôts meubles: pellicules de dépôts marins et des débris de pente (colluvions); champs de blocs glaciels;

- un axe de circulation (rivière Voltz);
- les rives des lacs principaux (basse altitude) présentant le plus souvent des dépôts meubles (sables et graviers marins;
- les rebords de terrasses marines étagées en deçà de 35 mètres.

Nous avons désigné à potentiel moyen des zones où des activités secondaires ont pu être pratiquées, et ce, surtout en fonction des occupations les plus anciennes:

- lacs secondaires (actuellement) facilement accessibles et présentant des dépôts meubles (sédiments marins fins
  et grossiers, délavage de moraine d'ablation);
- petites vallées pouvant servir d'axes de circulation secondaires;
  - les rebords des terrasses de 45 et de 60 mètres.

Les zones à potentiel faible correspondent aux sommets et aux escarpements rocheux, aux zones à fortes pentes et éloi-gnées des principaux plans d'eau et à des zones humides et tourbeuses.

La superficie examinée correspond à 84,56 km. Les zones à fort potentiel touchent à 19,5 km et les zones à potentiel moyen à 6,3 km. Ces zones apparaissent sur la carte de potentiel à l'annexe 2. Pour chacune des zones, nous avons, le cas échéant, effectué un découpage en secteurs correspondant à des particularités physiographiques et archéologiques;

ces dernières font toutefois plus référence à des unités d'inventaire qu'à des ensembles culturels. Les informations concernant chacun de ces secteurs sont résumées au tableau 7; les superficies ont été calculées à l'aide d'un planimètre Koizumi (type KP-27).

TABLEAU 7: CARACTERISTIQUES DES SECTEURS D'INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE DE LA REGION DE AUPALUK

ONE ET	CARACTERISTIQUES DES SEC DENOMINATION	SITES CONNUS	MORPHO-SEDIMENTOLOGIE	DIMENSIONS LONG. X LAR (en mètres	G. TYPE E			
Al	Colline Apex		Roche en place et colluvi- ons; paléoplages et plage actuelle (sables, graviers et blocs)	4000 100	00	4,476	18,0	
A2	Rive O de la Voitz		Rebords d'ancienne terras- se marine (sables, graviers et blocs)		00	0,252	1,0	
А3	Rive O de la Voltz		Terrasse fluviale, alluvi- ons et dépôts marins (sables, graviers, blocs)	6000 26	00	0,788	3,0	
Α4	Au S de la colline i Apex		Rebords d'ancienne terras- se marine (sables, gra- viers et blocs)	7000 20	00	1.084	4,0	
A5	Rive E de la Voltz		Terrasse fluviale, alluvions et dépôts marins (sables, graviers, blocs)	6000 20	00	0,999	4,0	
А6	Zone riveraine Aupaluk-Pointe Ran-	Préhistoriques, historiques et ré- cents	Paleoplages et plage actu- elle (sables, graviers et blocs); roc, colluvions	7000 5	00	4,384	17,5	
A7	ge S de Aupaluk - rive E de la Voltz		Rebords d'ancienne terras- se marine (sables, gra- viers et blocs)	6500	50	0,840	3,5	
	SSO de Aupaluk		n	2600 2	00	0,432	2,0	
A8 A9	Aupaluk et S de Point Range		Paléoplages et ancienne terrasse marine (sables, graviers et blocs)	6000 5	00	3,636	15,0	
A10	Est de Aupaluk		Rebords d'ancienne terras se marine (sables, gravi- ers et blocs)	1700 2	00	0,252	1,0	
All	A 5 km à l'E de Aupaluk		41	5000 1	50	0,628	3,0	
A12	Rives de lacs anony mes - E de Aupaluk	-	Terrasse lacustre en dé- pôts marins grossiers		50	1,608 0,152	7,0 0,5	
A13	Alkmàl'Ede Aupaluk	Historiques et récents	n · · ·	1200 2	00	U,154		
81	S de la colline Apex		Incisions fluviales et lacustres en dépôts marins grossiers	3000 2	00 0,56		1,0 ARCHÉOTEC.	

TABLEAU 7: CARACTERISTIQUES DES SECTEURS D'INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE DE LA REGION DE AUPALUK (suite)

ZONE ET SECTEUR	DENOMINATION  Sud de la colline Apex	SITES CONNUS	MORPHO-SEDIMENTOLOGIE  Rebords d'ancienne terras- se marine	DIMENSIONS LONG. X LARG. (en mètres)		RECOMMANDATIONS POUR L'INV TYPE ET SUPERFICIE PONCTUEL SYSTEMATIQUE (km2) (km2)		DUREE EN
B 2				6000	150	0,812		1,5
B3	п		11	4000	200	0,592		1,0
B4	Est de Point Range		Dépôts marins grossiers (sables, graviers, blocs)	400	200	0,100		0,25
85			n n	200	200	0,028		0,25
В6	A 2 km à l'E de Aupaluk		Délavage lacustre de dé pôts marins	2000	150	0,284		0,5
B7	A 1 km à 1'E de Aupaluk		Rebords de terrasse marine et roc; colluvions	1400	400	0,304		1,0
88	SE de Aupaluk		Lambeau d'ancienne terras- se marine	1600	150	0,208		0,5
В9	A 5 km au SSE de		Rebords d'ancienne terras- se marine	2000	200	0,432		1.,0
віо	Aupaluk A 4 km à l'ESE de		Terrasse lacustre en dé- pôts marins grossiers	1500	100	0,176		0,25
ви	Aupaluk A 5 km å 1'ESE de		Roche en place, colluvions et dépôts marins minces	4000	300	1,076		2,0
B12	Aupaluk Lac anonyme		Terrasse lacustre en dé- pôts marins, roc, collu- vions	6000	150	0,960		2,0
B13	A 2 km au SE de Aupaluk		Rebords d'ancienne terras se marine	3000	200	0,720		1.5
B 1 4	A 2 km au SE de Point Range		Dépôts marins grossiers (sables, graviers, blocs)	300	200	0,048		0,25
					•	6,3	19,531	92,5
7 aires A et B)		<b>L</b>						
С	Zone d'étude en		Zones entre les terrasses et sommets et versants			į		4,0
	entier		rocheux	-		<u> </u>		96,5
	}							

### 5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des conditions environnementales et des modalités d'occupation humaine du territoire a permis d'identifier dans la région de Aupaluk plusieurs zones recelant un potentiel archéologique. La présence de vestiges archéologiques déjà répertoriés contribue à une vérification partielle de cette évaluation.

Il est donc recommandé qu'un inventaire archéologique soit réalisé avant toute forme d'aménagement dans les zones retenues à fort et à moyen potentiels. Une inspection visuelle des zones à faible potentiel devrait également être effectuée. A cette fin nous avons indiqué au tableau 7, pour chacun des secteurs, le temps requis pour réaliser l'inventaire (en jours/personne).

Dans les zones à fort potentiel, l'inventaire archéologique devrait correspondre à une inspection visuelle et à des sondages systématiques (50cm x 50cm). Dans les zones à moyen potentiel, une inspection visuelle déterminera les aires où des sondages devront être pratiqués. Un sondage devrait correspondre à un échantillonnage d'une superficie d'au plus 25 mètres carrés.

Pour tout site découvert, les sondages positifs devront être agrandis au mêtre carré afin de mieux percevoir la valeur du site. Quelques sondages devront également être creusés sur une grande profondeur afin d'évaluer nature des dépôts et de vérifier si des vestiges ne seraient pas enfouis sous des dépôts naturels. Pour tout site découvert, il faudra compter un jour/personne supplémentaire pour réaliser l'évaluation.

#### 6.0 BIBLIOGRAPHIE

ANDREWS, J.T. and K. TYLER

The observed postglacial recovery of Quebec and Nouveau-Quebec since 12000 BP.

<u>Géographie physique et Quaternaire</u>, 31(3-4): 389-400

BEAUPRE, Raynald

1975 Essai sur l'écologie culturelle des Tasiujarmiut.

<u>Recherches amérindiennes au Québec</u>, 5(3):6-15

GAGNON, R. et S. PAYETTE

1981 Fluctuations holocènes de la limite des forêts de mélèzes, Rivière aux Feuilles, Nouveau-Québec: une analyse macrofossile en milieu tourbeux.

Géographie physique et Quaternaire, 35(1): 57-72

GANGLOFF, P., J.T. GRAY, C. HILLAIRE-MARCEL

1976 Reconnaissance géomorphologique de l'ouest de la baie d'Ungava, Nouveau-Québec.

La revue de géographie de Montréal, 30(4): 339-348

LAURIOL, B., J.T GRAY, B. HETU et A. CYR

1979 Le cadre chronologique et paléogéographique de l'évolution marine depuis la déglaciation dans la région d'Aupaluk, Nouveau-Québec.

Géographie physique et Quaternaire, 33(2): 189-203

LAURIOL, Bernard

1982 Géomorphologie quaternaire du sud de l'Ungava. Paléo-Québec, 15. 174 pages.

LEE, Thomas E.

1966 Payne Lake, Ungava Peninsula, Archaeology, 1964. Centre d'Etudes Nordiques, Travaux divers 12. Université Laval, Québec.

1968 Archaeological Discoveries, Payne Bay Region, Ungava, 1966.
Centre d'Etudes nordiques, Travaux divers 20
Université Laval, Québec.

1969 Archaeological Findings, Gyrfalcon to Eider Islands, Ungava, 1968.

1974 Archaeological Investigations of a longhouse ruin, PAmiok Island, Ungava Bay, 1972.

Paléo-Québec, 2. 150 pages

LOW, A.P.

1901 Compte rendu de l'exploration d'une partie de la côte méridionale du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Commission géologique du Canada, rapport annuel XI pour l'année 1898: rapport L, 55 pages

McGHEE, Robert

1978 Canadian Arctic Prehistory.

Van Nostrand Reinhold Ltd, Toronto. 128 pages

PAGEAU, Pierrette

1977 Inuit du Nouveau-Québec: bibliographie.

Dossier 13, Direction générale du patrimoine, Affaires culturelles, Québec. 175 pages

PLUMET, Patrick

1969 Archéologie de l'Ungava: le problème des maisons

longues à deux hémicycles et séparations intérieures. Contributions du Centre d'Etudes Arctiques et Finnoscandinaves, no 7. Ecole pratique des hautes études,

Sorbonne, Paris. 70 pages

1980 Liste des sites archéologiques du Nouveau-Québec -

Labrador enregistrés au Laboratoire d'archéologie de

1'UQAM.

Programme Tuvaaluk, laboratoire d'archéologie, UQAM.

1981 Matières premières allochtones et réseau spatial paléoesquimau en Ungava occidental, Arctique québécois.

Géographie physique et Quaternaire, 35(1): 5-17

1982 Les maisons longues dorsétiennes de l'Ungava

Géographie physique et Quaternaire, 36(3): 253-289

1983 L'origine des Esquimaux.

La Recherche, no 146; vol 14: 899-909

QUEBEC

1980 La Convention de la Baie James et du Nord québécois et les conventions complémentaires pos 1 2 3 4

et les conventions complémentaires nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6. 2e édition. Editeur officiel du Québec.

Québec.

QUEBEC (ministère des Communications)

1983 Le Nord du Québec: profil régional.

Direction générale des publications gouvernementales et l'Office de planification et de développement du

Québec. 184 pages.

RICHARD, Pierre.

1981 Paléophytogéographie postglaciaire en Ungava, par

l'analyse pollinique.

Paléo-Québec, 13, 153 pages et figures.

ROCHELEAU, Claude

1982 Les schèmes d'établissement de la culture dorsétienne au Nouveau-Québec.

Mémoire de Maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal. 344 pages.

ROY, Denis et Charlie ADAMS

1984 Aupaluk.

Notes de terrain (27 juin 1984).

SALADIN D'ANGLURE, Bernard

1967 L'organisation sociale traditionnelle des Esquimaux

de Kangirsujuaaq (Nouveau-Québec).

Centre d'Etudes Nordiques, Travaux divers 17. Univer-

sité Laval, Québec.213 pages

TAYLOR, J. Garth

1975 Demography and adaptation of Eighteeth-Century Eskimo

Groups in Northern Labrador and Ungava.

pp. 269-278 in <u>Prehistoric Maritime Adaptations</u>

of the Circumpolar Zone, ed. by W. Fitzhugh.

VEZINET, Monique

1979 L'économie traditionnelle du caribou chez les Inuit

du Québec.

Recherches amérindiennes au Québec 11(1-2):82-92

1980 Les Nunamiut, Inuit au coeur des terres.

Coll. Civilisation du Québec, 28. Affaires culturelles

Québec. 164 pages

1982 Occupation humaine de l'Ungava. Perapective ethnohis-

torique et écologique.

Paléo-Québec, 14. 165 pages et 7 cartes.

# ANNEXE 1

CARTES 1a et 1b

PRE-INVENTAIRE PARTIEL DE L'AIRE D'ETUDE DE AUPALUK

LEGENDE DES CARTES